

# ALSH TRÉMAÏDIC

PROJET EDUCATIF  
PROJET PÉDAGOGIQUE  
3 - 6 ANS

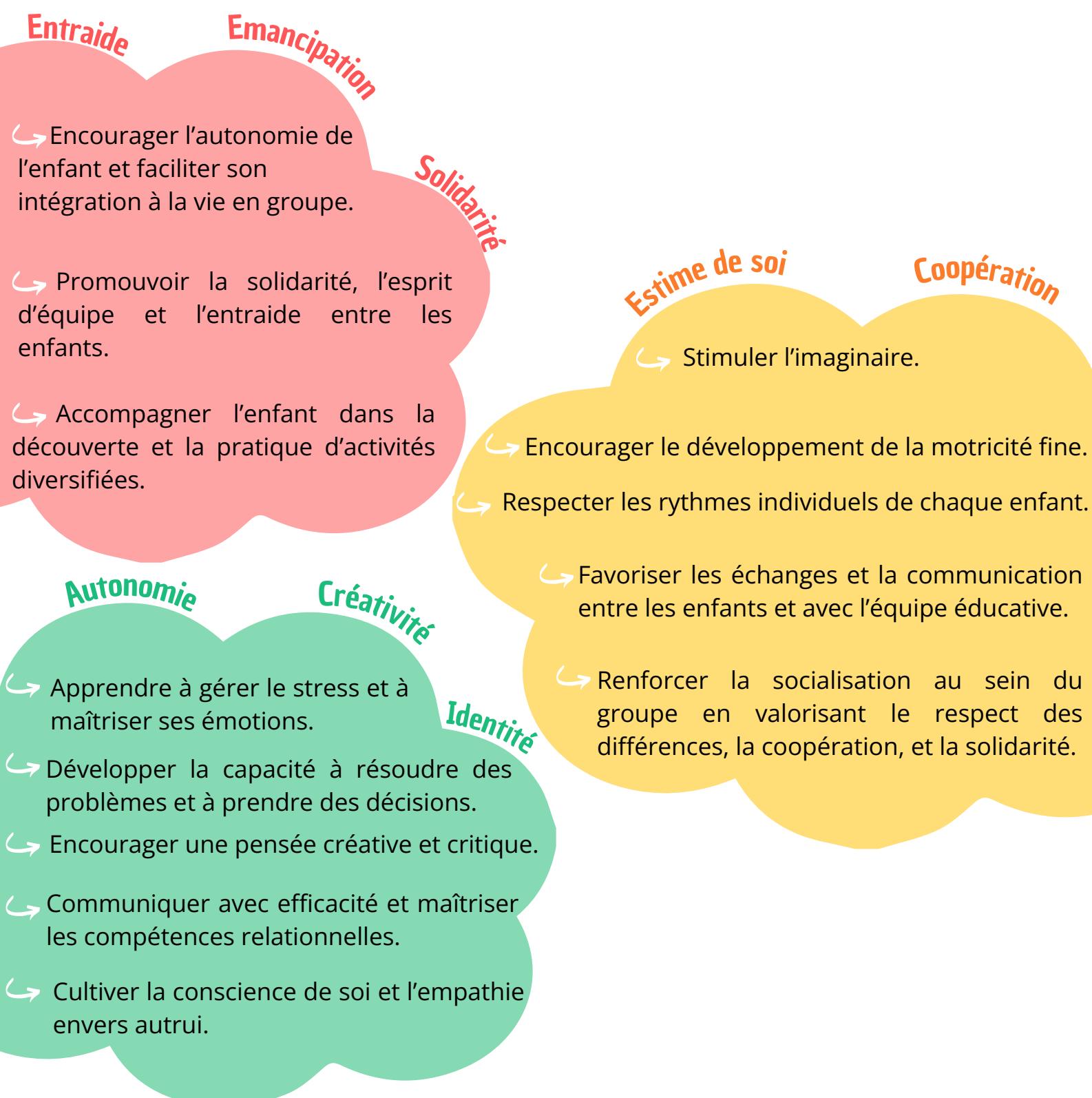


-  06.56.78.94.01
-  ALSH Trémaïdic
-  [alsh-tremaidic@orange.fr](mailto:alsh-tremaidic@orange.fr)

# 1

# Visées éducatives

Notre ambition est de favoriser le bien-vivre ensemble tout en soutenant l'épanouissement et le développement individuel de chaque enfant au sein du collectif. Nous souhaitons ainsi jouer un rôle actif dans le parcours éducatif des enfants.



# Fonctionnement

## LOCAUX

Implantation dans les locaux de l'école maternelle de Kraos Saliou avec une salle de motricité, une cours extérieure, des sanitaires, deux salles de sieste et un réfectoire.

## REPAS

Les repas du midi se déroulent à la cantine de l'école de Kroas Saliou après avoir été livrés le jour même par la cuisine centrale de la commune. Le goûter est fourni par l'ALSH Trémaïdic en dehors des sorties pique-nique.

## ACCUEIL

### Mercredis :

- de 7h30 à 18h30
- à la journée

### Vacances scolaires :

- de 7h30 à 18h30
- à la journée

## TRANSPORT

Sorties avec les transports en commun ou en minibus les matinées ou à la journée.

## VEILLEE

Sur les temps de vacances scolaires, des veillées peuvent être proposées de 18h30 à 20h30.



3

# Description d'une journée

7h30-9h30

Accueil échelonné des enfants et des parents.  
Ateliers en libre accès (coin lecture, jouets, jeux, dessin, ...)

9h30-10h

Pointage suivi de la présentation des activités de la matinée et/ou journée.

10h-11h30

Activités créatives et/ou sportives et temps libre.

11h30-12h45

Départ ou arrivée des enfants inscrits en demi-journée.  
Passage aux toilettes et lavage des mains puis repas à la cantine.

12h45-16h

Pour les plus petits et ceux qui le souhaitent : sieste ou repos avec levé échelonné. Pour les plus grands : activités.

16h-16h30

Goûter des enfants.

16h30-17h

Temps calme (lecture, conte, écoute musicale, étirements, jeux...) et activités libres au choix de l'enfant.

17h-18h20

Ateliers libres.  
Départ échelonné des enfants.

18h30

Fermeture du centre.



4

# Inscriptions

## Conditions :

Pour toute participation à l'accueil de loisirs, l'inscription au préalable est obligatoire. Dans un souci de respect des règles régissant les accueils collectifs de mineurs, chaque représentant légal d'un mineur doit au préalable remplir dûment un dossier d'inscription comportant différents éléments indispensables au vue d'une prise en charge de qualité.

Le dossier rempli fait office de lecture et acceptation du règlement intérieur.  
Il est renouvelable tous les ans.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial.

# 5

# Sécurité et suivi sanitaire

L'Accueil de Loisirs de Trémaïdic, au travers de son équipe de direction, est garant de la bonne application des normes de sécurité imposées par la SDJES. Ainsi, l'équipe de direction met tout en oeuvre pour s'assurer du bon suivi de chaque participant.e à l'accueil de loisirs :

- > Un taux d'encadrement de 4 animateur.trices pour 40 enfants
- > Une fiche sanitaire et un dossier administratif dûment remplis pour chaque participant.
- > Un suivi nominatif de tous traitements ou soins en cours pour l'enfant.
- > La mise en place de l'affichage obligatoire sur les A.C.M.
- > Une pharmacie contrôlée et en adéquation avec les exigences et préconisations de la SDJES.
- > Un téléphone portable spécifique pour que l'on puisse appeler et être joignable à tout moment sur les temps d'ouverture de l'accueil.

# 6

# Intentions pédagogiques

Nous souhaitons inviter à faire plutôt qu'oblicher à participer, que se soit dans les jeux, les ateliers, les missions... pour tendre vers un accueil émancipateur, avec du libre choix plutôt que du laisser faire.